

Jean-Guy Talamoni s'engage contre la pollution des navires

Le président de l'assemblée de Corse milite pour de nouveaux modes d'alimentation énergétique des bateaux et pour une modification de la réglementation internationale

La chose est assez rare pour être soulignée : c'est par un hommage au travail des journalistes qu'a commencé, hier à Bastia, la conférence de presse de Jean-Guy Talamoni. En guise d'introduction, le président de l'assemblée de Corse s'est référé à deux articles, parus cette semaine dans *Corse-Matin* et dans *Le Canard enchaîné*, mettant en évidence l'importance de la pollution atmosphérique à Bastia et Ajaccio, les deux principales villes portuaires de l'île.

Ce contexte médiatique a-t-il pesé sur l'agenda de l'écu ? Difficile à dire. Toujours est-il que c'est justement les grands axes de son travail en matière de lutte contre la pollution liée au trafic maritime, que l'écu entendait présenter hier.

Pour réduire les émissions de particules fines, Jean-Guy Talamoni milite pour que les infrastructures portuaires et les navires soient équipés de systèmes d'alimentation fonctionnant par valorisa-



Jean-Guy Talamoni va soumettre une motion au vote de l'assemblée de Corse le 26 juillet prochain. / PHOTO CHRISTIAN BUFFA

tion de l'énergie thermique de la mer (ou "hydromaréthermie"). Un système innovant, mis au point par un ingénieur insulaire, qui a semble-t-il recueilli l'adhésion des membres de la commission ad hoc instituée l'an dernier par l'assemblée de

Corse. "C'est un système de production d'énergie remarquable qui ne se traduit par aucune pollution ni visuelle, ni atmosphérique ni d'aucun type, assure l'écu. Il a été mis en place dans une résidence de Prupia où il a montré son efficacité."

L'idée serait, à terme, d'imposer le recours à ce mode de production d'énergie aux compagnies assurant la continuité territoriale. Mais à en croire le président de l'assemblée, l'initiative fait déjà l'objet d'un consensus chez l'ensemble des armateurs insulaires. "La commission ad hoc s'est réunie le 15 juin dernier et j'ai été surpris de voir combien toutes les compagnies, même celles non concernées par la continuité territoriale, se sont montrées intéressées, poursuit-il. Corsica Linea a même accepté de lancer, sur le Paglia Orba, une pré-étude de faisabilité portant sur l'adaptabilité du système à bord des navires."

L'exemple danois

Autre piste de travail suivie par Jean-Guy Talamoni : une modification de la réglementation internationale. Le président de l'assemblée souhaite se tourner vers l'Organisation maritime internationale pour demander le classement de la Méditerranée en

zones SECA et NECA. Un classement qui aurait pour effet de soumettre les compagnies maritimes à des contraintes plus importantes en matière d'émission d'oxyde d'azote et d'oxyde de soufre. Une motion en ce sens devrait être mise au vote lors de la prochaine session de l'assemblée, les 26 et 27 juillet prochains. "L'inscription de la mer du Nord en zones SECA et NECA a permis d'obtenir des résultats considérables, affirme encore l'écu. Le gouvernement danois annonce par exemple une baisse des émissions d'oxyde de 60 %."

Si ces différentes initiatives semblent avoir trouvé des soutiens dans le monde politique et entrepreneurial insulaire, elles demeurent pour l'heure à l'état de projets. Jean-Guy Talamoni le reconnaît lui-même, le recours à l'hydromaréthermie comme l'inscription en zone SECA (à supposer que ces dossiers suivent un cours normal) ne pourraient se matérialiser avant plusieurs années.

PIERRE NEGREL

Sur la Coupe du monde...

Mis en cause pour son silence après la victoire française et les incidents qui ont suivi, Jean-Guy Talamoni réagit : "N'étant ni commentateur sportif ni supporter de l'équipe de France, je n'ai pas à commenter la finale de la Coupe du monde. Je ne soutiens que les équipes corses à commencer par la Squadra Corsa. S'agissant des incidents, je crois que nous ne pouvons pas réagir à tous ceux qui surviennent surtout quand ils ont ce niveau d'intensité, infiniment moindre, je le rappelle, que ceux survenus en France le même soir."

Une erreur technique a été faite par Jean-Martin Mondoloni des propos tenus par Jean Zuccarelli sur le silence "coupable" des nationalistes. Dont acte.